

Date de la convocation :
20/03/2024

Nombres d'administrateurs : 13
Présents : 8
Absents : 2
Absents représentés : 2
Votants : 11

Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 1

Numéro :
2024-014

OBJET :
BUDGET ANNEXE
EHPAD L'ENSOLELHADA

EPRD
EXERCICE 2024

Secrétaire de séance :
Bénédicte DAVOISE
Directrice CCAS

Le Président,
Certifie sous sa responsabilité le
caractère exécutoire de cet
acte,

Informe que la présente
délibération peut faire l'objet
d'un recours devant le Tribunal
administratif de Montpellier
dans un délai de 2 mois à de sa
publication le 26/03/2024

Envoyé en préfecture le 27/03/2024

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le 27/03/2024

ID : 034-263400640-20240325-2024014-BF



EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq Mars, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Servian convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Salle du Conseil Municipal en Mairie, en session ordinaire sous la présidence de M. Christophe THOMAS.

Membres présents :

Christophe THOMAS, Dominique BAGOT-FLAUZAC, Nicole BAISETTE, Marie-Laure BELTRAN, Bernard BLANC, Isabelle BUFFET-PICHON, Véronique FRYDER-AMEE, Françoise SEIGNOUREL DE PASTORS.

Membres excusés et représentés par pouvoir : Viviane BAUDE TOUSSAINT a donné pouvoir à Véronique FRYDER-AMEE, Farah CASTANIER a donné pouvoir à Christophe THOMAS, Carmen FARJAS a donné pouvoir à Dominique BAGOT-FLAUZAC

Membres absents : Jacques ESTIENNE, Annie HERNANDEZ

Exposé des motifs :

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22 ;

Vu l'obligation de présenter l'EPRD 2024- Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses.

Vu les documents constitutifs de l'EPRD prévus par les articles [R314-213](#) et [R314-223](#) du code de l'action sociale et des familles,

Le Président propose de voter le budget 2024 de l'Ensolelhada comme suit :

EPRD 2024 - EXPLOITATION

RECETTES	2 584 507,63 €
DEPENSES	2 702 855,00 €

Soit un prélèvement de 118 347,37€ sur le fonds de roulement d'exploitation qui représente au 01/01/2024 551 733,90 €

TABLEAU DE FINANCEMENT EPRD 2024

Crédits Evaluatifs

RESSOURCES	42 078,62 €
EMPLOIS	285 667,46 €

Soit une amélioration du fonds de roulement d'investissement de 60 639,61€ ;

Et un prélèvement de 183 686,80€ sur le fonds de roulement net global s'élevant à 730 694,66€ au 01/01/2024.

Le conseil d'administration après en avoir délibéré :

- Vote L'EPRD 2024 - EHPAD L'ENSOLELHADA du CCAS de la ville de Servian.
- Autorise M. le Président, à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Ainsi délibéré à Servian les jour, mois et an désignés ci-dessus.

Pour expédition conforme,

Le Président du C.C.A.S.
Christophe THOMAS

